



Assemblée générale

Distr. limitée
6 février 2024
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Soixante et unième session
Vienne, 29 janvier-9 février 2024

Projet de rapport

Additif

X. L'espace et la santé mondiale

1. Conformément à la résolution [78/72](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 13 de l'ordre du jour, intitulé « L'espace et la santé mondiale ».
2. Les représentantes et représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point : Argentine, Chine, États-Unis, Inde, Indonésie, Mexique Suisse et Thaïlande. Le Coordonnateur du Réseau sur l'espace et la santé mondiale a également fait une déclaration. Au cours du débat général, des déclarations sur ce point ont également été faites par les représentantes et représentants d'autres États membres.
3. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes :
 - a) « Comment l'Australie met la santé numérique au service du développement durable grâce à l'intelligence artificielle », par la représentante de l'Australie ;
 - b) « Révolutionner la gestion des épidémies de dengue : une application spatiale pilotée par l'IA intégrée dans une plateforme de villes intelligentes – le cas du Brésil », par la représentante du Brésil.
4. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants :
 - a) Rapport de la Conférence internationale sur l'espace et la santé mondiale de l'Organisation des Nations Unies/Organisation mondiale de la Santé, tenue du 1^{er} au 3 novembre 2023 ([A/AC.105/1306](#)) ;
 - b) Document de séance intitulé « Space and Global Health Network: 2023 annual report and plan of activities 2024 » ([A/AC.105/C.1/2024/CRP.29](#)) ;
 - c) Document de séance intitulé « Report on the meetings of the Space and Global Health Network held on the margins of the sixty-first session of the Subcommittee » ([A/AC.105/C.1/2024/CRP.33](#)).
5. Le Sous-Comité a noté que l'Assemblée générale, dans sa résolution [78/72](#), avait prié le Bureau des affaires spatiales d'améliorer, dans la limite des ressources



existantes, la dotation en capacités et le travail en réseau en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, et en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans le cadre de projets régionaux de coopération technique, et de soutenir les projets sur le terrain visant à renforcer la collaboration entre le secteur spatial et celui de la santé mondiale, ce qui constituait une stratégie efficace pour faciliter l'accès des États bénéficiaires aux services de santé mondiale grâce à une meilleure utilisation des sciences et techniques spatiales, et pour mieux tirer parti des possibilités offertes par la collaboration bilatérale ou multilatérale, comme elle l'avait prescrit dans sa résolution 77/120, intitulée « L'espace et la santé mondiale ».

6. À cet égard, le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la Conférence internationale ONU/Organisation mondiale de la Santé sur l'espace et la santé mondiale avait été organisée conjointement par le Bureau des affaires spatiales, l'Organisation mondiale de la Santé et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en collaboration avec le Gouvernement suisse et le Réseau sur l'espace et la santé mondiale et avec le soutien de l'ESA, en tant que première activité opérationnelle importante depuis l'adoption de la résolution 77/120 de l'Assemblée générale, et qu'elle avait réuni les principales parties prenantes dans le domaine de l'espace et de la santé mondiale. Le Sous-Comité a noté que les participants et les participantes de la Conférence avaient recommandé, entre autres, que soit élaboré un plan d'action à court terme ainsi qu'une stratégie à plus long terme pour la mise en œuvre d'actions appuyant la résolution de l'Assemblée générale sur l'espace et la santé mondiale.

7. Le Sous-Comité a entendu un rapport d'activité du Coordonnateur du Réseau sur l'espace et la santé mondiale et noté que le Réseau avait tenu deux réunions, les 5 et 6 février 2024, selon des modalités hybrides, en marge de la soixante et unième session du Sous-Comité, au cours desquelles le Coordonnateur avait en outre présenté le plan d'activités du Réseau pour 2024, notamment :

a) Une séance spéciale sur l'espace et la santé mondiale et un atelier sur l'interopérabilité lors du Geneva Digital Health Day, tenu en marge du Geneva Health Forum, en mai ;

b) Un hackathon sur la santé et l'observation de la Terre, organisé fin mai en coopération avec l'ESA ;

c) Des activités sur le thème de l'espace et la santé mondiale lors de la conférence *AI for Life* en décembre.

8. Le Sous-Comité a exprimé sa reconnaissance au Bureau des affaires spatiales pour avoir facilité les travaux du Réseau sur l'espace et la santé mondiale dans les limites des ressources existantes.

9. Le Sous-Comité a pris note d'un large éventail d'activités touchant à l'espace et à la santé mondiale, dans des domaines tels que la télémédecine, les sciences de la vie dans l'espace, les techniques spatiales, la télé-épidémiologie et la gestion des catastrophes (y compris la lutte contre les épidémies et les risques liés à la chaleur), ainsi que d'activités menées dans le cadre de la recherche spatiale, notamment à bord de la Station spatiale internationale.

10. Le Sous-Comité a salué la contribution des sciences, des données, des techniques et des applications spatiales à la prévention et à la maîtrise des maladies, à la promotion de la santé humaine et du bien-être, à la lutte contre les problèmes concernant la santé mondiale, à la surveillance de la pollution de l'air et de l'eau, aux progrès de la recherche médicale, à la promotion des pratiques sanitaires et à la prestation de services de santé destinés aux personnes et aux collectivités, notamment dans les zones rurales qui y avaient un accès limité.

11. Le point de vue a été exprimé qu'il était nécessaire d'améliorer, de manière équitable et durable, la coordination et la coopération intersectorielles pour assurer l'efficacité des activités de renforcement des capacités menées à tous les niveaux en

rapport avec l'application des sciences et techniques spatiales dans le domaine de la santé mondiale.
